

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **28 MARS 2023**

Nombre de conseillers

- en exercice	14
- présents	14
- votants	14
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

21/03//2023

Date d'affichage :

21/03/2023

Objet**7.1 AFFECTATION DU RESULTAT
BP ET BA 2022**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à vingt-neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents :

Secrétaire de séance : Josiane DURAND

Mme le Maire propose les affectations suivantes :

Affectation Budget Principal 2023 :

Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 411 994.26€

Affectation Budget assainissement 2023 :

Compte 0002 (excédent de fonctionnement reporté) : 93 039.50€

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les affectations des résultats.

La secrétaire de séance
Mme Durand Josiane



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 28/03/2023
Le Maire,
Catherine EYRAUD

